

**RÉUNION DU CONSEIL  
14 JUIN 2016**

Mardi, le 14<sup>e</sup> jour du mois de juin 2016, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prospér-de-Champlain), à compter de 16 heures, à laquelle sont présents :

Mme Andrée Perron, conseillère;  
Mme Chantal Dansereau, conseillère;  
M. Michel Croteau, conseiller;  
M. Michel Grosleau, maire;  
M. Richard Tessier, conseiller;  
Mme Thérèse Gravel, conseillère;

Est absent :

M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Grosleau.

**ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

La directrice générale par intérim, Mme Sandra Turcotte.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3.1 2016-06-100  
SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain a l'intention d'effectuer des travaux de réfection sur son réseau routier au cours de l'été 2016, et pour ce, elle sollicite une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Thérèse Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE demander au député de Champlain, M. Pierre Michel Auger, une aide financière de 60 000,00 \$ pour la réalisation des travaux prévus au montant de 60 000,00 \$, tel que décrit sur le document B, formulaire de demande de subvention, du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**3.2 2016-06-101  
AUTORISATION POUR SIGNATURE DE L'OFFRE D'ACHAT -  
TERRAIN 209-10**

Il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser le maire Michel Grosleau et la directrice générale par intérim, Mme Sandra Turcotte, à négocier et conclure l'offre d'achat survenu entre la municipalité, M. Louis-Philippe Gravel et Mme Ariane Germain, pour l'achat du lot portant le numéro 209-10.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA  
SÉANCE**

5. 2016-06-102  
CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 16 h 07.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Michel Grosleau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sandra Turcotte  
Directrice générale par intérim